

éducation

Les parents veulent sauver le demi-poste de l'école

Des parents d'élèves sont mobilisés depuis plusieurs mois pour conserver 5 classes à l'école de Chambourg-sur-Indre et ont écrit à l'Éducation nationale.

Les parents d'élèves de l'école primaire Jean-Moulin de Chambourg-sur-Indre sont vent debout contre la suppression d'un demi-poste de professeur à la rentrée prochaine et tiennent à le faire savoir. Pour ce faire, les représentants des parents d'élèves (RPE) de l'établissement ont écrit le 25 juin dernier à Christian Mendivé, directeur académique des services de l'Éducation nationale (Dasen) d'Indre-et-Loire pour lui demander de revenir sur sa décision.



Les parents d'élèves demandent le maintien des cinq classes de l'école Jean-Moulin, au vu de l'effectif constant.

(Photo Alexis Collin)

Une décision engendrant des incohérences

Alors que l'école compte, cette année, 101 élèves répartis dans cinq classes avec cinq instituteurs, les prévisions pour l'année prochaine étaient, en mars, de 89 élèves. Le Dasen avait donc décidé de fermer une classe. Déjà à l'époque, cette décision « engendrait des incohérences tant par le nombre d'enfants par classe que par l'incapacité à respecter le protocole sanitaire », selon les RPE qui demandaient un maintien de la cinquième classe, notamment le 22 mars dernier lors d'une rencontre avec la direction. Depuis, les prévisions d'effectif seraient en hausse, toujours selon les parents d'élèves, avec désormais 102 élèves comptant

bilisés. En raison de cette augmentation, la direction académique aurait accordé l'ajout d'un demi-poste d'instituteur. Cette information leur a été communiquée par Jean-Éric Rouyer, inspecteur de l'Éducation nationale pour la circonscription de Loches, lors d'une rencontre le 22 juin.

« Les institutrices vont devoir gérer des classes énormes »

Les parents ont affirmé que ce demi-poste ne les satisfaisait pas et qu'ils demandaient la remise de cinq classes à la rentrée 2021-2022. Avec 4,5 postes, les répartitions prévues seraient « ahurissantes » avec « 33 élèves en petite, moyenne et grande section et 30 élèves en CMI et CM2. Les institutrices vont devoir gérer des classes

énormes, les conditions d'apprentissages ne seront certainement pas réunies pour passer une année juste et adaptée, poursuivent-ils. 25 élèves, soit votre limite démographique, dans une salle de classe, c'est possible, en revanche pour 30 ou plus, nous ne pouvons pas pousser les murs ! », Ils se plaignent aussi d'avoir un total de sept enseignants annoncés pour quatre classes (mi-temps, journée de décharge pour la directrice). « Il est grand temps d'être raisonnable et de laisser cinq classes à la rentrée [...]. Nous vous demandons à tous votre soutien pour sauver notre école », exposent-ils à la fin du courrier, envoyé aussi à la députée Sophie Métadier ou au sénateur Pierre Louault. Ils rappellent aussi qu'une pétition en ligne contre cette suppression de classe puis de demi-poste, a déjà recueilli près de 200 signatures. « On essaye de faire tout ce qu'on peut, on verra si cela aboutit », conclut Alexis Collin, représentant des parents d'élèves de l'école.

Charles-Antoine Jaubert

Lien pétition : <http://chng.it/HGB5wf8YmH>

à chaud

« L'école s'en sort bien »

Après des mesures départementales pour la carte scolaire décidées en février, notamment les quatre classes à Chambourg-sur-Indre, Jean-Éric Rouyer, inspecteur de l'Éducation nationale, explique avoir été alerté sur une probable augmentation d'effectifs pour laquelle l'équipe académique n'a pas été en mesure de proposer

un poste, mais un demi. « Le problème à Chambourg est qu'il y a des fluctuations et des variations d'effectifs, confie-t-il. Malgré tout, avec cette décision d'ouverture d'un demi-poste, l'école s'en sort bien parce qu'on a quand même la possibilité d'accueillir les enfants dans de bonnes conditions et les mêmes qu'il y a trois ans. »